

90.083

Forschung und Entwicklung. Technologische Zusammenarbeit in Europa 1992–1995

Recherche et développement. Coopération technologique en Europe 1992–1995

Botschaft und Beschlussentwurf vom 26. November 1990
(BBI 1991 I 137)
Message et projet d'arrêté du 26 novembre 1990 (FF 1991 I 121)
Kategorie III, Art. 68 GRN – Catégorie III, art. 68 RCN

Antrag der Kommission

Eintreten

Proposition de la commission

Entrer en matière

Fierz, Berichterstatter: Ihre Kommission empfiehlt einstimmig und ohne Enthaltungen Eintreten und Annahme beider Bundesbeschlüsse.

Zum Beschluss A: Die sogenannte «Kommission zur Förderung der wissenschaftlichen Forschung» wurde im Zweiten Weltkrieg zwecks Krisenvorsorge gegründet. Richtiger müsste sie heissen «Kommission für industrieorientierte Forschung». Der missverständliche Name ist aber im Bundesgesetz von 1954 festgeschrieben und mag mitschuldig sein, dass die Kommission und die Möglichkeit, die sie bietet, besonders in den mittleren und kleinen Betrieben viel zuwenig bekannt ist.

Unsere Kommission war sich darüber einig, dass gerade diesen Betrieben bei zukunftssträchtigen Industrieentwicklungen vermehrt geholfen werden müsse. Dazu gehört auch ein gewisser Bekanntheitsgrad, damit die Betriebe wissen, an wen sie sich wenden können. Dies ist der Grund, weshalb ich diese Tatsache am Rednerpult etwas herausstelle.

Unsere Kommission nahm zur Kenntnis, dass der Name der Kommission im Rahmen einer Gesetzesrevision geändert und weniger missverständlich gemacht werden soll.

Die Kommission war sich weiterhin einig, dass die Vorlage ordnungspolitisch unbedenklich ist. Sie wissen, dass neuerdings in der «Neuen Zürcher Zeitung» grössere Beiträge erschienen sind, die Zweifel am Sinn einer staatlichen Forschungsförderung äussern. In diesem Falle aber handelt es sich nicht um marktverzerrende Industriesubventionen, sondern die Kommission spricht ihre Beiträge an die öffentlichen Hochschulen und HTL und Ingenieurschulen, d. h. an nicht gewinnorientierte Forschungsstätten für Forschungs- und Entwicklungsprojekte im vorwettbewerblichen Stadium.

Die Kommission ermöglicht es somit, dass unsere Hochschulen Schnittstellen bilden, die mit der Industrie zusammenarbeiten können. Das schien unserer Kommission noch eine eindeutige öffentliche Aufgabe.

Die Industrie beteiligt sich in der Regel zur Hälfte an diesen Projekten. Die Projekte werden nicht von oben dekretiert, sondern von unten nach dem vielzitierten Bottom-up-Prinzip gestaltet. Ein vermehrter Einbezug der HTL schien unserer Kommission wünschbar; er würde aber eine Verbesserung von deren Infrastruktur voraussetzen.

Die Mittel werden gegenüber den letzten vier Jahren um real 37 Prozent auf 150 Millionen Franken für die Beitragsperiode 1992–1995 aufgestockt, dies gemäss Empfehlungen der OECD und einer Evaluation durch Professor Freiburghaus. Ein Jahresbetrag von 37 Millionen Franken ist aber nicht sehr viel, wenn Sie bedenken, dass beispielsweise die Firma Sulzer allein pro Jahr 20 Millionen Franken an Taxe occulte bezahlt. Trotz gewisser Vorbehalte einzelner Kommissionsmitglieder gegenüber den geplanten Schwerpunktbildungen, auch gegenüber dem übergrossen Anteil der ETH und dem Mass der Aufstockung, wurde der Bundesbeschluss am Schluss einstimmig und ohne Enthaltungen unterstützt.

Zum Beschluss B: Auch hier handelt es sich um eine Fortschreibung von bewährten Programmen. Seit der Gründung 1985 nimmt die Schweiz zusammen mit 19 Staaten und der EG-Kommission an der Europäischen Forschungsorganisation (Eureka) teil. Zielsetzungen und Organisation sind auffallend ähnlich wie im KWF-Bereich. Die unbürokratische Zusammenarbeit von Hochschulen und Industrie wird auch hier gemeinsam getragen, diesmal aber nicht nur im Inland, sondern grenzüberschreitend in Europa. Besonders hervorzuheben haben sich die Institute in der Romandie. Betreut werden die schweizerischen Beiträge ebenfalls durch die KWF. Beantragt sind 50 Millionen Franken für die Jahre 1992 bis 1995. Davon sollen pro Jahr 10 Millionen Franken in die geschilderte Zusammenarbeit gehen. Die übrigen 2,5 Millionen Franken pro Jahr sind für spezielle Eureka-Projekte bestimmt, zum Beispiel Euro-Environ im Bereiche des Umweltschutzes, und zwar unter der Leitung des Bundesamtes für Bildung und Wissenschaft.

Die Kommission war sich völlig einig, dass wir hier die uns möglichen Formen der europäischen Zusammenarbeit voll nutzen müssen, um einerseits einer drohenden, teilweise schon im Gang befindlichen Abkapselung der Schweiz im Bereiche von Wissenschaft und Forschung zu begegnen, andererseits auch um von unserer Seite die regionale Zusammenarbeit in unseren Nachbarregionen zu ermöglichen, beispielsweise in den Räumen Basel/Strassburg/Freiburg im Breisgau oder Genf/Lyon/Grenoble.

Somit empfehlen wir Ihnen einstimmig Annahme beider Beschlüsse.

M. Frey Claude, rapporteur: Dans le vaste débat consacré à la place de la Suisse dans l'Europe, et quelles que soient les solutions de rapprochement choisies, nous devons avoir constamment à l'esprit deux fortes préoccupations. Premièrement, il s'agit de tout mettre en oeuvre pour améliorer la compétitivité de notre économie. Cette première remarque est d'autant plus d'actualité que vous pouvez lire, aujourd'hui, que la Suisse régresse sur ce plan et que d'autres pays qui nous entourent progressent. D'autre part, il s'agit de saisir toutes les occasions propices pour jeter des ponts, pour renforcer nos liens avec l'Europe.

Jeter des ponts: le renforcement de notre coopération technologique dans le cadre d'EUREKA constitue une occasion privilégiée. Dès l'origine, soit depuis 1985, notre pays est membre d'EUREKA avec les autres pays de l'AELE, avec ceux du Marché commun, avec la Turquie ainsi qu'avec la Commission du Marché commun. Sur les trois cent septante projets environ d'EUREKA, la Suisse participe à quarante-quatre d'entre eux. Il faut souhaiter que notre pays soit à l'origine d'autres projets. Il faut souhaiter aussi que se renforce notre participation à une institution non bureaucratique, souple et essentielle à l'échange d'expériences, donc à l'intégration des chercheurs suisses au monde scientifique européen. L'économie et les institutions publiques spécialisées sont ici, ensemble, concernées.

A l'unanimité, votre commission vous propose d'accepter le crédit de 50 millions de francs pour la coopération technologique dans le cadre d'EUREKA, pour les années 1992 à 1995.

Jeter des ponts vers l'Europe, c'est une première préoccupation. La deuxième n'est pas moins importante. Il s'agit de tout mettre en oeuvre pour améliorer la compétitivité de notre économie, la recherche et le développement jouent ici un rôle capital. La Commission pour l'encouragement de la recherche scientifique, la CERS, doit être renforcée dans ses moyens financiers. Nous observons, en effet, que cette commission constitue un cadre optimal pour garantir la meilleure efficacité dans l'emploi des fonds mis à sa disposition. La collaboration est intense entre le secteur public et l'économie privée. Les impulsions viennent des milieux intéressés, la Confédération jouant le rôle de catalyseur. Des crédits déterminants peuvent ainsi être affectés à des secteurs vitaux pour l'avenir de notre pays. Je pense en particulier ici à la microtechnique, à la microélectronique.

A l'unanimité également, votre commission vous propose d'approuver le crédit de 150 millions de francs destiné à en-

courager la recherche et le développement axés sur la pratique pour les années 1992 à 1995.

Pour conclure, nous formerons un vœu: puissent ce débat et les efforts d'information du Conseil fédéral, efforts qui doivent encore être développés, faire mieux connaître le potentiel d'EUREKA et les activités de la Commission d'encouragement de la recherche scientifique.

Frau Haering Binder: Wie unsere Berichterstatter dargelegt haben, handelt es sich bei dieser Botschaft um eine Doppelvorlage: Einerseits diskutieren wir hier über 150 Millionen Franken für die praxisorientierte Forschung und Entwicklung in den nächsten vier Jahren, andererseits über 50 Millionen für die technologische Zusammenarbeit im Rahmen des europäischen Programms Eureka für die gleiche Zeitperiode.

Ich werde mich mit meinen Ausführungen auf den ersten Teil dieser Botschaft konzentrieren. Mein Fraktionskollege François Borel wird seinerseits auch auf das Programm Eureka eingehen.

Forschungs-, Wissenschafts- und Technologiepolitik werfen heute nur noch selten hohe Wellen. Die Zeiten, wo die gesellschaftliche Relevanz von Wissenschaft und Forschung über den Hochschulbereich hinaus diskutiert wurde, sind vorbei. Was heute interessiert, ist allenfalls der Transfer der wissenschaftlichen Erkenntnisse von der Hochschule in die Wirtschaft, und um dieses Thema geht es denn auch schewergerichtig bei den beantragten 150 Millionen Franken für die Förderung der praxisorientierten Forschung und Entwicklung.

Diese Mittel werden von der Kommission zur Förderung der wissenschaftlichen Forschung (KWF) verteilt. Sie sind das einzige Instrument des Bundes zur Förderung von gemeinsamen Projekten von Forschungsinstituten und Industriebetrieben in allen technologischen Bereichen. Diese Förderung ist damit auch die wichtigste Massnahme des Bundes zur Förderung der Zusammenarbeit und des Wissens- und Technologietransfers zwischen Hochschulforschung und Wirtschaft. Und dennoch handelt es sich bei diesen 150 Millionen um eine kleine Vorlage, eine Kreditvorlage, die wohl unbestritten verabschiedet werden wird; eine Vorlage, die aber eigentlich zu einer grundsätzlicheren forschungspolitischen Diskussion führen sollte.

Wir haben diese Diskussion innerhalb der Kommission angeschnitten. Sie reicht aber über den Rahmen dieser Vorlage hinaus und müsste zugleich mit der Behandlung der grossen Forschungsförderungsvorlage geführt werden. In diesem Sinn bedauern wir, dass diese beiden Vorlagen nicht in einem gemeinsamen Paket von beiden Räten behandelt werden konnten.

Diese Grundsatzdiskussion muss in erster Linie der Frage gewidmet sein, was denn eigentlich mit dieser Förderung der praxisorientierten Forschung und Entwicklung bezweckt wird und weshalb diese Förderung ihren Zweck nur in so beschränktem Ausmass erreicht.

Dazu folgende Gedanken: Der Bund setzt pro Jahr rund 40 Millionen zur Förderung der praxisorientierten Forschung und Entwicklung ein. Diese Milliönchen an Bundesförderung pro Jahr sind im Vergleich zu den zigmal grösseren Forschungs- und Entwicklungsaufwendungen der privaten Unternehmungen praktisch irrelevant. Das dadurch ausgelöste Forschungsvolumen von etwa 90 Millionen Franken entspricht lediglich 1,3 Prozent der in der Schweiz insgesamt aufgewendeten Forschungs- und Entwicklungsmittel. Mit dieser Summe erreicht der Bund also die kritische Masse nie, die notwendig wäre, um auf die praxisorientierte Forschung effektiv lenkenden Einfluss zu nehmen.

Die wissenschaftliche Evaluation der KWF kommt denn auch zu folgendem Schluss: «Es ist offensichtlich, dass der KWF trotz starkem Wachstum in den vergangenen Jahren ein vergleichsweise bescheidenes Förderungsvolumen zur Verfügung steht. Umfangreiche Einwirkungen auf die Technologieentwicklung in der Schweiz sind also von ihr kaum zu erwarten.»

Doch ist dies kein Zufall. Würde der Bund mit seinen Förderungsmitteln die sogenannte «kritische Masse» effektiv erreichen, so betriebe er ja eigentliche Industriepolitik. Dass dies

ordnungspolitisch unerwünscht ist, wurde in der Kommission von unserer Gegenseite sehr klar formuliert. Die KWF, die diese Förderungsmittel verteilt, steht somit im Spannungsfeld zwischen ihrem Unvermögen und ihrem Nicht-vermögen-Dürfen.

Diese Forschungsförderung gleicht damit einer Spielzeug-Giesskanne, mit der einige ausgewählte Blumen begossen werden. Und wer diese Blumen sind, zeigen die Statistiken auf: Es sind einerseits wiederum die ETH, die mit 49 Prozent der Aufwendungen im Vergleich zu den HTL klar privilegiert werden. Es ist gut, dass sich die KWF hier eine neue Schwerpunktsetzung zumindest vorgenommen hat. Auf der anderen Seite, jener der Unternehmungen, sind es diejenigen Unternehmen, die bereits eine gewisse Grösse und Arbeitsteilung erreicht haben, was ihnen den Zugang zu diesen Geldern ermöglicht. Wer auf der Unternehmerseite zu kurz kommt, sind die kleinen und mittleren Unternehmungen, deren Förderung ja eigentlich ein Hauptziel dieser Gelder wäre. In diesem Punkt verfehlt die KWF also ihr Ziel ganz klar, ja, sie wirkt hier indirekt sogar kontraproduktiv.

Die SP-Fraktion wird diese Vorlage trotz aller Grundsatzkritik unterstützen. Ausgewählte Blumen haben ja immer auch etwas Schönes an sich. Aber was das Ganze eigentlich soll, diese Frage bleibt bestehen.

M. Borel: Comme l'a dit Mme Haering Binder, je parlerai au nom du groupe socialiste du projet EUREKA.

Les détracteurs du rapprochement avec l'Europe prétendent que tout ce qui vient de Bruxelles est lourd, bureaucratique et très éloigné des réalités quotidiennes. Le projet EUREKA est là pour démentir ces affirmations. Il illustre le changement d'état d'esprit au sein de la Communauté dans les années quatre-vingts, où la coopération l'emporte sur le dirigisme, où les investissements de dirigistes deviennent incitatifs, où le principe de la subsidiarité est désormais la règle. Pour être soutenu, le projet EUREKA doit «avoir un lien manifeste avec le marché et être réalisé en étroite collaboration par la science et l'industrie». Ce n'est donc pas la bureaucratie qui oriente cette recherche européenne, mais bien les besoins ressentis sur place par les industries et les chercheurs.

Ce genre de structure représente à la fois une chance et un défi. C'est un défi, car EUREKA ne correspond en aucune manière à une participation à un banquet international où l'on se répartirait la manne européenne. Cela relèverait plutôt du repas canadien, où chacun amène sa part. Pour y être accepté, il faut venir avec de bonnes idées et disposer d'un appui financier important du secteur privé. Il est donc moins facile, *a priori*, d'entrer dans EUREKA que dans un projet commun comme ARIANE, où les objectifs sont connus de tous et où l'industrie et la recherche suisses peuvent à l'avance déterminer le créneau qui leur convient.

J'ai dès lors quelque fierté à constater que, pour les trois quarts, des institutions romandes ont relevé ce défi. La moitié d'entre elles ont leur siège à Neuchâtel: le Centre suisse de recherches en électronique et microtechnique (CSEM), et l'Université de Neuchâtel. Je regrette cependant que la souplesse du programme EUREKA et sa légèreté bureaucratique rebutent la Suisse alémanique qui aurait tout à gagner d'une collaboration européenne dans ce cadre également.

Le projet EUREKA a pour nous, Suisses, un avantage considérable, comparé à d'autres. Nous n'y sommes pas seulement associés, nous y sommes membres à part entière. Les avantages que procure la qualité de membre à part entière sont relevés à intervalles réguliers par les industriels et scientifiques sur le front, ce qui devrait d'ailleurs donner à penser, sur le plan global, à ceux qui se qualifient eux-mêmes d'«eurosceptiques».

En matière de recherche et de développement, on parle souvent de masse critique. Mais dans les domaines concernés par EUREKA, la taille de notre pays et celle de ses entreprises ne permettent pas d'atteindre cette masse critique. C'est pourquoi une collaboration à l'échelon européen est indispensable. En s'associant à des instituts et à des firmes de la Communauté, les Suisses accèdent à des segments de la recherche d'importance économique vitale, où ils ne pourraient pas être

présents s'ils agissaient en solitaires, avec un financement uniquement suisse. Le fait que les recherches soient très axées sur les besoins du marché permet des retombées économiques appréciables et est, à mon avis, l'unique moyen de s'ouvrir à certains marchés européens, voire au-delà. C'est pourquoi nous souscrivons entièrement au crédit sollicité par le Conseil fédéral. Je souhaite même que l'on puisse disposer de moyens financiers supérieurs. Je ne doute pas, cependant, que si un projet européen similaire venait à voir le jour, le Conseil fédéral n'hésiterait pas à y souscrire et à solliciter rapidement l'aval du Parlement.

Un point de détail, mais d'importance, mériterait cependant d'être mis sous la loupe. Pour profiter du programme EU-REKA, une entreprise suisse doit trouver au minimum un partenaire à l'étranger. Or, elle ne se trouve pas à armes égales avec cette firme étrangère pour la raison suivante: la firme étrangère reçoit directement l'aide étatique; elle peut donc gérer avec une plus grande initiative son dossier que l'entreprise suisse qui ne reçoit pas directement l'aide fédérale, mais doit passer par l'intermédiaire d'un institut de recherche reconnu. L'aide suisse est donc accompagnée de davantage de bureaucratie; elle laisse moins d'autonomie, donc aussi moins de responsabilités aux entreprises. Que l'on me comprenne bien: je ne souhaite pas que les entreprises se passent des services des instituts de recherche. Mais je pense que des institutions comme le CSEM, Centre suisse de recherche en électronique et en microtechnique ou l'Institut de microtechnique de l'Université de Neuchâtel, ont des compétences telles qu'elles n'ont pas besoin de craindre que l'on ne fasse plus appel à elles. Par contre, la symbiose entre la petite équipe de recherche et de développement d'une PME et un laboratoire de recherche se ferait mieux si la responsabilité des dossiers et l'initiative reposaient plus sur la PME en priorité, et non sur le laboratoire, ce qui serait le cas si, comme à l'étranger, les subventions étaient versées directement à la PME.

Je pense qu'il sera opportun de revoir le mode de faire lors d'un prochain débat et cela n'empêche pas le groupe socialiste d'applaudir des deux mains aujourd'hui aux propositions présentées, de vous demander d'entrer en matière et d'approuver le projet.

Büttiker: Die FDP-Fraktion ist für Eintreten und unterstützt beide Teile der Vorlage. Der Einfluss eines frühestmöglichen Einsatzes neuer Technologien in Produkten und Systemen auf die Konkurrenzfähigkeit global ist heute als wesentliches Element des längerfristigen geschäftlichen Erfolges industrieller Tätigkeit anerkannt. Mehr und mehr wird deshalb versucht, durch koordiniertes Vorgehen sowohl in der Grundlagenforschung als auch vor allem in der vorwettbewerblichen und vornormativen, industriell angewandten Forschung deren Wirkungsgrad zu steigern und deren Tempo zu beschleunigen. In den entwickelten Industrieländern scheint aber über die Notwendigkeit, für die Forschung und Entwicklung neuer Technologien knappe Ressourcen aufzuwenden, weitgehender Konsens zu bestehen. Für den Grossteil der OECD-Länder liegt der Bruttoinlandproduktanteil der Ausgaben für Forschung und technologische Entwicklung überall zwischen 2 und 3 Prozent, bei allgemein steigender Tendenz.

Staatliche Förderung von Forschung und Technologie mag vielerlei Gründe haben. In einem marktwirtschaftlich orientierten System sind staatliche Interventionen jedoch stets rechtfertigungsbedürftig. Dies geschieht im Zusammenhang mit Forschungs- und Technologiepolitik meist mit dem Hinweis auf allokatives Marktversagen, das heisst, dass der Markt nicht in der Lage ist, demjenigen, der Ressourcen einsetzt, sämtliche daraus entstehenden Erträge zu sichern. Vielmehr können gemäss diesen Argumenten auch andere davon profitieren. Es liegen mit anderen Worten positive externe Effekte vor. Aber auch Informationsdefizite können den Marktmechanismus derart beeinflussen, dass eine gesellschaftlich optimale Ressourcen-Allokation nicht erfolgt.

Lassen sich mit diesen Argumenten staatliche Förderungs-massnahmen im Bereich von Forschung und Technologie

hinreichend begründen, oder spielen auch andere wirtschaftspolitische Vorstellungen eine Rolle? Welches sind die denkbaren Instrumente staatlicher Forschungs- und Technologiepolitik, und worin bestehen deren spezifische Vor- und Nachteile?

Es gibt zweifellos mehrere Gründe, die ein Land zu einer staatlichen Forschungs- und Technologiepolitik anregen können. Deren wichtigster besteht vermutlich in der Angst vor der Einbusse an internationaler Wettbewerbsfähigkeit. Es wird zum Beispiel häufig vorgebracht, dass Japans Forschungs- und Technologiepolitik in Verbindung mit einer aggressiven Handelspolitik dazu geführt habe, dass japanische Unternehmen auf den Weltmärkten ihren internationalen Konkurrenten in strategischer Hinsicht überlegen seien.

In der Tat lässt sich zeigen, dass ein einzelnes Land einen Anreiz haben kann, die Forschungs- und Technologieanstrengungen der heimischen Unternehmungen massiv zu fördern, um so das Gleichgewicht auf internationalen Märkten dahingehend zu verschieben, dass der Marktanteil und die Gewinne der heimischen Firmen grösser werden.

Für die Zukunft des Industriestandortes Schweiz sind zweifellos Forschung und Entwicklung von entscheidender Bedeutung. Für die FDP sind vier Grundsätze entscheidend:

1. Konzentrierter Einsatz öffentlicher Forschungsgelder für die anwendungsorientierte vorwettbewerbliche Forschung in ausgewählten Bereichen (Schwerpunkte).
2. Volle Beteiligung der Schweiz an den EG-Programmen mit Anpassung der hiesigen finanziellen Regelungen zur Beteiligung an den EG-Programmen an diejenigen der EG und der anderen Efta-Staaten.
3. Vertiefte Zusammenarbeit der Hochschulen und Höheren Technischen Lehranstalten (HTL) mit der Wirtschaft.
4. Optimale Aus- und Weiterbildung.

Aufgrund dieser forschungspolitischen Leitlinien unterstützt die FDP-Fraktion die Vorlage. Von besonderer Bedeutung sind für sie dabei folgende Überlegungen: Zur Finanzierung der praxisorientierten Forschung und Entwicklung: In Ergänzung zum Bottom-up-Ansatz – das heisst, die Initiative kommt von den Projektbeteiligten – wird ein gewisser Prozentsatz der Mittel für die Schwerpunktbildung gebunden. Die Untervertretung der HTL in KWF-Projekten ist struktureller Natur (starke Belastung der Professoren, Mangel an Assistenten, schulische Tradition und Struktur).

Damit die Zusammenarbeit zwischen HTL und Wirtschaft verbessert wird, müssen Anstrengungen unternommen werden, um den HTL zu erlauben, Kapazitäten für Forschung und Entwicklung freizusetzen. Die KWF kann in diesem Zusammenhang einen wichtigen Beitrag leisten. Eine höhere Verfügbarkeit von Kräften aus den HTL für gemeinsame Forschung und Entwicklung in der Industrie ist besonders wichtig für die Anliegen der kleineren und mittleren Unternehmen. Die Zusammenarbeit von Industrie und Wissenschaft gibt jungen Forschern Einblick in die Praxis, was sie optimal auf eine zukünftige Tätigkeit in der Wirtschaft vorbereitet.

Dieses Anliegen steht im Einklang mit dem forschungspolitischen Postulat der optimierten Aus- und Weiterbildung. Ausserdem ermöglicht diese Zusammenarbeit eine bessere Berücksichtigung industrieller Bedürfnisse in den Hochschulen und HTL. Die verbesserte Zusammenarbeit von Industrie und Wissenschaft erlaubt es auch kleineren und mittleren Unternehmen, trotz bescheidener Mittel Zutritt zu modernen Anlagen und oft zu sehr gut ausgebildeten Arbeitskräften zu erhalten.

Noch ein Wort zu Eureka: Die Schweiz ist an 44 Eureka-Projekten beteiligt, Schweden an 69, Norwegen an 54, Oesterreich an 57. Die relative Beteiligung der Schweizer Industrie und besonders der KMU ist in Eureka hoch. Von 68 Teilnehmern stammen 43 aus der Industrie und davon 33 aus kleineren und mittleren Unternehmen. Das Eureka-Programm ist wegen seinem Bottom-up-Ansatz und seiner unbürokratischen Art in der Industrie und besonders bei den kleineren und mittleren Unternehmungen sehr geschätzt. Das verstärkte Engagement des Bundes in diesem Bereich ist zu begrüssen, zumal auf diese Weise Ungleichheiten in den nationalen Finanzierungsmustern beseitigt werden können und es Schweizer Organisa-

tionen ermöglicht wird, mit fast gleich langen forschungspolitischen Spiessen wie unsere Nachbarländer im internationalen Wettbewerb zu konkurrieren. Deshalb kann die FDP-Fraktion auch dieser Vorlage zustimmen.

M. Houmard: J'interviens en faveur des mesures visant à activer la participation des écoles techniques supérieures dans le domaine du développement de produits et procédés par les petites et moyennes entreprises. Le problème de l'innovation et de son encouragement fait depuis plusieurs années déjà l'objet de discussions, aussi bien dans les milieux économiques que dans les instituts de formation rattachés à l'OFIAMT. Le rôle des PME n'est plus à prouver. Plus de la moitié des travailleurs sont occupés dans des entreprises comptant moins de 50 personnes. Si l'esprit d'innovation y est très développé, en revanche, la réalisation de nouveaux produits se heurte souvent à des difficultés presque insurmontables pour une PME. La complexité des marchés, mais aussi les démarches à entreprendre pour assurer le succès d'un nouveau produit posent des exigences auxquelles un individu n'est pas en mesure de faire face à lui seul. En règle générale, la taille de l'entreprise ne permet ni à l'entrepreneur ni au patron de s'adjoindre un spécialiste de la recherche ou du marketing. Par ailleurs, le développement de nouveaux produits exige des laboratoires hors de portée de la capacité financière des PME. C'est dans ce domaine que peut et doit intervenir la saine collaboration entre l'économie et l'Etat.

Si les Ecoles polytechniques ont été mises en mesure d'accentuer leur collaboration avec l'économie, en revanche, ce ne fut pas le cas pour les Ecoles techniques supérieures. Et pourtant, ces institutions seraient les partenaires prédestinés à soutenir les PME. Le concept de formation, axé sur un savoir-faire de base très solide, complété par trois ans d'études générales et techniques très étoffées, leur donne un statut privilégié pour établir un dialogue entre PME et Etat.

Comme l'a relevé le Dr. Sieber, lors de la séance de la commission, les structures des écoles d'ingénieurs n'ont malheureusement pas évolué aussi rapidement qu'on l'aurait souhaité. Le Conseil fédéral est d'ailleurs conscient de ce problème. Evoquant les structures trop scolaires des ETS, il précise, sous le chiffre 224 du message, qu'«il est temps de démanteler certaines barrières structurelles». La faiblesse est donc reconnue. Or, pour guérir une maladie, il faut s'attaquer aux racines du mal. Il s'agit donc de créer un modèle visant à donner aux enseignants davantage de temps à consacrer aux projets de recherche et de développement et de favoriser l'attribution d'assistants scientifiques aux ETS.

La Confédération, Monsieur le Conseiller fédéral, doit être le moteur de cette nouvelle orientation, malgré la base fédéraliste de nos ETS. Aussi, je remercie le Conseil fédéral de sa démarche visant à renforcer la collaboration entre ETS et PME. Je suis persuadé que cet effort sera payant. Il créera un effet de synergie dont profiteront aussi bien les écoles que l'économie. Je puis en tout cas assurer le Conseil fédéral que les Ecoles techniques supérieures ont compris le message et qu'elles mettront tout en oeuvre pour accélérer cette collaboration. Il est urgent de combler le fossé qui existe entre la formation des cadres et les activités de recherche et de développement des écoles d'ingénieurs.

Je vous demande donc de suivre sans restriction le projet du Conseil fédéral et d'accepter les deux arrêtés.

Mme Gardiol: Le groupe écologiste soutient les deux crédits d'encouragement de la recherche, étalés sur quatre ans. Ils se fondent sur une collaboration étroite, intellectuelle et financière entre le monde industriel et le monde scientifique des Hautes Ecoles, des universités et des Ecoles techniques supérieures.

Je me bornerai à souligner un point qui me paraît particulièrement intéressant, c'est la volonté, mentionnée dans le message et longuement développée par M. Houmard il y a quelques instants à la tribune, d'inclure plus largement les petites et moyennes entreprises ainsi que les Ecoles techniques supérieures dans ces programmes. En effet, les ETS n'ont participé qu'à raison de 7 pour cent aux crédits de la CERS, et de

9 pour cent au titre du programme EUREKA de la période précédente.

Je rappelle une ouverture dans laquelle les ETS et les PME pourraient entrer. En septembre dernier, le peuple suisse a approuvé l'adoption d'un article énergétique et un moratoire de dix ans de l'énergie nucléaire. Pendant ces dix ans qui viennent, la recherche appliquée doit porter ses efforts, en plus des domaines privilégiés traditionnels, sur ceux de l'énergie, sur ceux des énergies. C'est une priorité à retenir pour la période des crédits que nous votons aujourd'hui. Il y a de grandes possibilités de développement technologique, qui devraient susciter l'imagination et la créativité des ETS, en collaboration avec les PME. La Suisse peut jouer un rôle de pionnière dans le développement des technologies nouvelles dans ce domaine. Ses problèmes d'économie d'énergie, d'énergie décentralisée, de méthodes de combustion plus efficaces et moins polluantes, de limitation des émissions de gaz à effet de serre, etc., sont des problèmes universels. Il y a là une chance à saisir. Les crédits dont nous parlons aujourd'hui peuvent servir à cela. Voilà pourquoi le groupe écologiste soutient ces deux arrêtés.

Frau Zölich: Namens der SVP-Fraktion beantrage ich Ihnen, den beiden vorliegenden Bundesbeschlüssen zuzustimmen. Wir müssen ganz allgemein unsere Strategie darauf ausrichten, die Schweiz in allen Bereichen der Wirtschaft innovations- und wettbewerbsfähig zu erhalten. Dies gerade auch in Anbetracht der Entstehung des EG-Binnenmarktes. Das vorliegende Geschäft ist durch die Stärkung der Kommission zur Förderung der wissenschaftlichen Forschung geeignet, diese Zielsetzung zu unterstützen.

Da die Wirtschaftsstruktur in unserem Lande stark auf die Klein- und Mittelbetriebe ausgerichtet ist, müssen diese Betriebe hier auch im Zentrum stehen. Die Vergangenheit hat gezeigt, dass viele innovative Ideen gerade aus Gewerbebetrieben kommen und dort auch entwickelt werden. Bei den heutigen Anforderungen und Kosten wird dies aber gerade für die kleineren und mittleren Betriebe immer schwieriger, da sie oft nicht über eigene Forschungsabteilungen mit den entsprechenden Budgets verfügen.

Nun zur Kommission zur Förderung der wissenschaftlichen Forschung – wir sind übrigens der Auffassung, dass der Name dieser Kommission neu überdacht werden müsste –: Eine vom Bundesamt für Konjunkturfragen in Auftrag gegebene Studie untersuchte den Wissenstransfer zwischen Forschungsstätten und Industriebetrieben. Diese Studie gelangte unter anderem zum Schluss, dass die Kommission zur Förderung der wissenschaftlichen Forschung im allgemeinen gute Noten verdiene, aber vor allem bei den kleineren und den mittleren Betrieben zuwenig bekannt sei. Die Studie kritisiert die zurückhaltende Information der KWF.

Wir von der SVP sind der Auffassung, dass die KWF inskünftig noch vermehrt vor allem die kleinen und mittleren Betriebe ansprechen und ihnen benutzerfreundliche Informationen zur Verfügung stellen sollte. Zudem müssen die Höheren Technischen Lehranstalten (HTL) und die Universitäten unbedingt besser in die KWF-Forschung einbezogen werden.

Die KWF soll aber keine eigene Industriepolitik betreiben und diesbezügliche Lenkungsarbeiten übernehmen. Forschungsziele dürfen nicht von Staates wegen vorgegeben werden. Deshalb ist es unseres Erachtens richtig, dass die KWF nach dem sogenannten «Bottom-up-Prinzip» arbeitet. Die Initiative für Forschungsvorhaben muss aus der Wirtschaft selber kommen. Es soll auch primär am Markt festgestellt werden, in welche Richtung zu forschen ist. Dies wird durch das finanzielle Eigenengagement der Unternehmen sichergestellt. An der 50/50-Regelung ist unseres Erachtens festzuhalten, das heisst, mindestens die Hälfte der Kosten sind durch die am Projekt beteiligten Industriepartner zu übernehmen. Diese wichtigen KWF-Kriterien sollen auch für Eureka gelten. Die Schweiz hat wiederholt erklärt, dass sie Eureka als flexibles und unbürokratisches Instrument der europäischen Forschungs- und Technologiezusammenarbeit erhalten und stärken will.

Ich beantrage Ihnen namens der SVP-Fraktion, auch dem

zweiten Bundesbeschluss zuzustimmen und damit für die Jahre 1992 bis 1995 einen Kredit von 50 Millionen Franken zur Förderung der technologischen Zusammenarbeit im Rahmen von Eureka zu bewilligen.

M. Guinand: Le groupe libéral appuie sans réserve les deux projets d'arrêtés qui nous sont soumis. C'est pour nous l'occasion de féliciter et de remercier les responsables de la CERS et du projet EUREKA en Suisse, de leur enthousiasme et de leur engagement pour ces deux projets. Je me bornerai à faire trois remarques, en essayant d'éviter de répéter ce qui vient d'être largement dit à cette tribune.

Premièrement, il convient de souligner le parallélisme qui existe entre les projets soutenus par la CERS et ceux soutenus par EUREKA. Dans les deux cas, il s'agit de projets conçus dans le système de bas en haut, à savoir qu'il s'agit de projets qui sont proposés par des partenaires de la recherche et de l'industrie et qui, par conséquent, sont ensuite soutenus lorsqu'ils sont présentés de cette manière-là.

Deuxièmement, ces projets doivent déboucher sur des réalisations concrètes et, si possible, commerciales. Autre parallélisme entre la CERS et EUREKA, c'est la souplesse de la procédure administrative. On l'a dit ici, il y a fort peu de bureaucratie et nous ne pouvons que nous en réjouir. Ces deux systèmes permettent en outre de créer un véritable partenariat entre l'économie et les chercheurs des institutions universitaires.

Troisièmement, comme on l'a dit à cette tribune, ces programmes – aussi bien l'encouragement apporté par la CERS que le programme EUREKA – ne sont malheureusement pas suffisamment connus et exploités. Ils mériteraient donc de faire l'objet d'une meilleure publicité, d'une meilleure propagande. Si vous prenez le message, vous constaterez que l'Université de Neuchâtel, à elle seule, utilise six pour cent des crédits de la CERS, alors que d'autres grandes universités, comme celles de Zurich ou Bâle, n'apparaissent pas dans le même schéma. Pourquoi? Parce qu'à Neuchâtel il y a un institut de microtechnique, des professeurs qui ont compris ce qu'ils pouvaient tirer du programme d'aide de la CERS, qui sont allés solliciter des partenaires industriels et qui, par conséquent, ont pu utiliser les crédits de la CERS. En l'occurrence, il faudra améliorer la publicité et la connaissance de ces programmes.

Dernière remarque: s'agissant d'EUREKA, on ne soulignera jamais assez l'importance de ce programme pour la Suisse, car c'est un programme européen et non un programme de la Communauté. Il réunit les douze pays membres de la Communauté et les six pays membres de l'AELE également, la Turquie et la Communauté elle-même. La Suisse se sent très à l'aise dans ce programme parce qu'elle y prend part dans un fauteuil et non sur un strapontin, comme c'est le cas pour les programmes européens auxquels la Suisse peut participer.

Pour terminer, je soulignerai que, récemment, il a été instauré dans le cadre d'EUREKA une réunion des parlementaires des différents pays membres d'EUREKA, qui se sont réunis à Rome puis à La Haye, à savoir là où siège la présidence de ce programme EUREKA. J'ai eu le privilège d'y représenter la Commission de la science et de la recherche. Je voudrais souligner l'utilité de telles rencontres qui permettent d'échanger des expériences, qui associent des parlementaires à une action qui les concerne aussi et qui devraient, à l'avenir, précisément encourager à mieux faire connaître le programme EUREKA, mais aussi à permettre une certaine coordination entre les programmes soutenus par EUREKA et ceux de la Communauté européenne.

Enfin, je rappellerai que, selon la rotation de la présidence du programme EUREKA, la Suisse devrait assurer la présidence d'EUREKA en 1994. C'est pour nous une heureuse perspective.

Mme Paccolat: «La Suisse se lève tôt mais se réveille tard.» Cette image évoque assez bien notre comportement face au développement technologique accéléré qui touche à la fois notre économie et notre société. Très attachés aux valeurs traditionnelles, les Suisses ne sont pas suffisamment ouverts à la capacité d'innover et de s'adapter rapidement aux changements. Or, dans certains secteurs de la nouvelle technologie –

la microélectronique, l'optique, la bio-ingénierie, par exemple – nous accusons un retard sensible.

Les pays asiatiques participent activement à cette accélération du développement des technologies et des produits nouveaux. L'attitude de la France, emmenée par son nouveau Premier ministre, à l'égard de la nation nipponne est un exemple. La Communauté européenne doit maintenir sa position de contrepoids sur le marché économique international. La collaboration scientifique européenne y contribue pour une petite part. Les programmes de technologie de la Communauté européenne et l'initiative EUREKA privilégient précisément un rapprochement plus étroit avec la pratique et l'économie. Cette orientation vers la recherche appliquée est dictée par la durée de vie de plus en plus courte des produits. Il faut aussi constater que l'interdisciplinarité de nombreux projets de recherche n'autorise plus aujourd'hui une distinction entre recherche fondamentale et recherche appliquée. Les problèmes qui se posent à nos sociétés contemporaines, avec leurs solutions dont dépendra la survie de notre population, ressortissent précisément à des domaines déjà cités à cette tribune, à la démocratie, à l'énergie, à l'environnement, aux communications et aux transports. Ces préoccupations se retrouvent dans les programmes d'encouragement de la recherche scientifique 1992–1995.

Il aurait été préférable, et vous le savez, Monsieur le Conseiller fédéral, d'examiner simultanément ces messages qui sont issus de deux départements différents, afin de favoriser justement une vision globale des crédits d'investissement pour la recherche. L'examen à deux vitesses de ces objets est regrettable.

Le nouveau crédit d'engagement de 150 millions, dont l'augmentation en valeur réelle est de 37 pour cent par rapport au crédit précédent, va permettre de soutenir davantage la recherche et le développement à caractère industriel, durant les quatre ans à venir. Le groupe démocrate-chrétien soutient cet effort, tout en rappelant le caractère subsidiaire de l'Etat dans ce domaine. Il appartient, en premier lieu, à l'industrie de relever le défi de la coopération technologique par ses propres moyens.

Nous considérons, à l'instar d'autres groupes, que la Commission pour l'encouragement de la recherche scientifique est un bon instrument de travail. Son principe de travail, du bas vers le haut, est bénéfique pour les entreprises, à condition toutefois que les exigences administratives continuent à rester supportables.

Nous relevons combien les résultats de l'évaluation scientifique des activités de la CERS confirment la nécessité d'accroître la participation tant des PME technologiques que des ETS aux projets de recherche et de développement. Le groupe démocrate-chrétien souscrit à cette stimulation, voulue par le Conseil fédéral. Toutefois, pour que cette volonté ne reste pas un vœu pie, Monsieur le Conseiller fédéral, il est absolument indispensable d'apporter des modifications structurelles aux Ecoles techniques supérieures. Il faut avant tout stimuler un climat de recherche technologique dans les ETS, tant par des conditions favorables d'enseignement que par les infrastructures nécessaires. Pour ce faire, des changements structurels rapides s'imposent.

Deuxième aspect: les PME ne participent pas suffisamment aux projets de recherche technologique. Or, pour faire profiter les PME – M. Houmard l'a relevé – l'information, certes nécessaire, ne suffit pas. Les freins sont plus puissants. D'une part, le coût d'un projet dépasse facilement les capacités financières des PME et, d'autre part, leurs problèmes techniques ne constituent pas nécessairement des sujets de recherche intéressants du point de vue scientifique. Sans compter qu'aujourd'hui les PME doivent investir de plus en plus dans la formation continue pour ne citer que le projet CIM.

Pour pallier les problèmes de la masse critique, question qui a été discutée au sein de la commission, il s'agira de choisir des créneaux bien ciblés, qui correspondent à la taille de l'entreprise, et surtout de créer des partenariats stables entre tous les acteurs concernés par les projets.

L'euro-initiative EUREKA contribue aux diverses démarches de collaboration européenne de l'industrie, des instituts de re-

cherche et des hautes écoles. Le projet EUREKA rencontre un vif intérêt de la part de l'industrie, notamment en Suisse romande. Il est souhaitable que la Suisse alémanique profite également de cette collaboration. Il faudrait aussi envisager que l'intérêt se porte sur la direction des projets par des entreprises suisses, car il semble aujourd'hui que les Suisses préfèrent attendre d'être invités plutôt que de rechercher activement et de lancer eux-mêmes des coopérations.

En conclusion, le groupe démocrate-chrétien souscrit aux deux arrêtés, conscient de ce que nous allons vers une internationalisation de la recherche avec, comme corollaire, l'établissement de réseaux multidisciplinaires à la fois entre chercheurs et entre pays et que l'application des découvertes exigera encore beaucoup plus, demain, la mise au point de règles d'éthique.

Je vous invite à entrer en matière et à voter ces deux arrêtés.

Präsident: Die LdU/EVP-Fraktion teilt mit, dass sie beiden Bundesbeschlüssen zustimmen wird.

M. Delamuraz, conseiller fédéral: L'unanimité des avis exprimés me conduira à la brièveté. Je constate qu'hier a été publiée une analyse sur l'attractivité des places économiques dans le monde. La Suisse, qui occupait la deuxième place au classement de l'année dernière, derrière l'indéboulonnable Japon, se trouve en quatrième position, les Etats-Unis d'Amérique et l'Allemagne s'étant intercalés. Cela doit nous démontrer que rien n'est définitivement acquis, que nos situations dans la concurrence bouillonnante du monde entier sont des situations finalement fragiles, si nous ne prenons pas garde, décideurs publics et décideurs privés, d'être constamment vigilants et de constamment adapter, dans la bonne direction, nos structures, nos méthodes, nos moyens.

Dans cette perspective, il est évident que toute la recherche, en particulier la recherche axée sur la pratique, joue un rôle essentiel car, sans recherche, sans création économique, industrielle, innovante et permanente, il n'y aurait plus, à court terme ou à moyen terme, d'économie prospère. Témoin ce patron d'une entreprise suisse de pointe dans la microélectronique qui me disait que cette entreprise était à flot, compétitive, internationalement et mondialement au premier rang, dans la mesure où il pouvait continuer de maintenir une avance de six mois sur ses concurrents américains et coréens, et que le jour où, par assoupissement, ce délai de six mois disparaissait il en était fait de l'entreprise, car ses concurrents seraient, à ce moment-là, aussi bons que lui, mais meilleur marché.

C'est dire que, l'objectif que nous voulons viser avec les activités de la CERS (KWF), pour parler du premier instrument de ce message, relève d'une politique économique lucide et performante. Il s'agit d'encourager, par cet instrument, la capacité d'innovation, donc la compétitivité de notre économie. La meilleure efficacité dans le processus d'échange entre l'économie et la science est obtenue par un contact direct entre les entreprises industrielles et les établissements de recherche et d'enseignement. Ce contact permanent, ce lieu géométrique de la rencontre entre ces deux milieux, c'est tout particulièrement, en effet, la CERS qui le constitue. Cette collaboration par projets entraîne un effet de synergie entre le potentiel d'innovation des entreprises et la compétence scientifico-technique des établissements de recherche et d'enseignement.

J'aimerais relever, Madame Haering Binder, qui vous plaignez de la précarité des moyens attribués à la CERS dans le nouveau plan que d'une part, ces moyens se singularisent par rapport aux moyens actuels puisqu'ils sont en augmentation de 50 pour cent et, d'autre part, qu'il ne faut jamais oublier l'effet multiplicateur qui naît de cette synergie entre les établissements de recherche et d'enseignement et les entreprises privées. En tout cas, je constate que, durant la période du crédit-cadre annuel, ce sont près de cinq cents entreprises suisses qui ont participé ou qui participent activement à des projets soutenus par la CERS, et sur ces cinq cents entreprises, 60 pour cent sont des petites et moyennes entreprises. Sans doute, M. Houmard, Mme Paccolat, M. Büttiker ont-ils raison avec Mme Zölch de rompre une lance en faveur d'un accrois-

sement de cette participation des PME. C'est bien ce à quoi nous tendons, dès maintenant déjà, avec cette CERS, ce lieu unique, où tant de forces des PME peuvent contribuer à l'expansion de notre économie. Que la liaison soit encore renforcée, tout particulièrement avec les ETS ou les écoles d'ingénieurs, comme M. Houmard l'a souligné en particulier, c'est bien entendu notre vœu, et c'est dans cette direction que nous adapterons les structures et les méthodes des écoles techniques supérieures, comme j'ai eu l'honneur de vous le dire la semaine dernière.

J'en viens au second projet, EUREKA. Ce qui caractérise la CERS dans le paysage de la recherche en Suisse caractérise EUREKA par analogie dans le contexte européen. EUREKA soutient en effet, en priorité, des projets lancés et soumis par les partenaires intéressés à leur réalisation, des partenaires qui se réfèrent clairement au marché et qui réalisent des entreprises en étroite collaboration avec les mondes scientifique et économique. La principale caractéristique d'EUREKA est la collaboration au niveau des projets. L'adage du succès par la coopération est particulièrement justifié pour EUREKA. Les résultats déjà obtenus et ceux que l'on obtiendra sont des résultats qui ont de l'allure.

Les partenaires suisses coopèrent à 44 des 369 projets EUREKA actuellement en cours de réalisation. Les bénéficiaires de subventions fédérales sont en premier lieu les instituts universitaires, les ETS, le Centre suisse d'Electronique et de Microtechnique (CSEM) à Neuchâtel, dont M. Guinand a eu raison de souligner le côté pionnier, novateur et audacieux. L'expérience a démontré que les établissements de recherche, tout particulièrement les établissements romands, ont vivement recherché et rapidement trouvé l'accès de la coopération technologique en Europe. Je m'en réjouis, c'est une dimension supplémentaire que l'on donne à notre économie et à notre recherche.

Monsieur Borel, j'admets que le financement direct de l'industrie à l'étranger soit parfois facilité par rapport au nôtre; encore faut-il relever que les financements des projets EUREKA obéissent tous aux règles nationales qui les intéressent.

Enfin, je crois utile de faire une dernière remarque quant à la publicité à donner à l'activité de la CERS et des instruments qui lui sont liés, et qui sont, c'est vrai, encore moins connus que la prestigieuse recherche pure, souvent au point de mire et à l'avant-scène, mais tout aussi indispensables. C'est par conséquent à cet effort d'information que nous devons tous contribuer pour obtenir le succès souhaité.

*Eintreten wird ohne Gegenantrag beschlossen
Le conseil décide sans opposition d'entrer en matière*

Detailberatung – Discussion par articles

A. Bundesbeschluss über die Finanzierung der praxisorientierten Forschung und Entwicklung in den Jahren 1992–1995

A. Arrêté fédéral sur le financement de la recherche et du développement axés sur la pratique durant les années 1992 à 1995

Titel und Ingress, Art. 1, 2

Antrag der Kommission

Zustimmung zum Entwurf des Bundesrates

Titre et préambule, art. 1, 2

Proposition de la commission

Adhérer au projet du Conseil fédéral

Angenommen – Adopté

Gesamtabstimmung – Vote sur l'ensemble

Für Annahme des Entwurfes

70 Stimmen
(Einstimmigkeit)

B. Bundesbeschluss über die Finanzierung der technologischen Zusammenarbeit in den Jahren 1992–1995 im Rahmen von Eureka

B. Arrêté fédéral sur le financement de la coopération technologique dans le cadre d'EUREKA durant les années 1992 à 1995

Titel und Ingress, Art. 1, 2

Antrag der Kommission

Zustimmung zum Entwurf des Bundesrates

Titre et préambule, art. 1, 2

Proposition de la commission

Adhérer au projet du Conseil fédéral

Angenommen – Adopté

Gesamtabstimmung – Vote sur l'ensemble

Für Annahme des Entwurfes

67 Stimmen
(Einstimmigkeit)

An den Ständerat – Au Conseil des Etats

Schluss der Sitzung um 12.50 Uhr

La séance est levée à 12 h 50

Forschung und Entwicklung. Technologische Zusammenarbeit in Europa 1992-1995

Recherche et développement. Coopération technologique en Europe 1992-1995

In	Amtliches Bulletin der Bundesversammlung
Dans	Bulletin officiel de l'Assemblée fédérale
In	Bollettino ufficiale dell'Assemblea federale
Jahr	1991
Année	
Anno	
Band	III
Volume	
Volume	
Session	Sommersession
Session	Session d'été
Sessione	Sessione estiva
Rat	Nationalrat
Conseil	Conseil national
Consiglio	Consiglio nazionale
Sitzung	14
Séance	
Seduta	
Geschäftsnummer	90.083
Numéro d'objet	
Numero dell'oggetto	
Datum	20.06.1991 - 08:00
Date	
Data	
Seite	1244-1250
Page	
Pagina	
Ref. No	20 020 000

Dieses Dokument wurde digitalisiert durch den Dienst für das Amtliche Bulletin der Bundesversammlung.

Ce document a été numérisé par le Service du Bulletin officiel de l'Assemblée fédérale.

Questo documento è stato digitalizzato dal Servizio del Bollettino ufficiale dell'Assemblea federale.